

Image not found or type unknown



Plainte pour abus. pour me faire du mal

Par **michel**, le **16/04/2009** à **11:53**

Bonjour, je viens d'être convoqué par les services de police qui m'ont notifié si j'ai été arrêté devant son domicile et lui porter des coups sur le visage. Aucune preuve ni témoin dans la plainte. Un certificat médical sans ITT seulement. En ma connaissance, le plaignant, pour d'autres raisons cherche à me discréditer vis-à-vis de l'autorité publique. Pouvez-vous m'apporter une réponse à cette situation. Merci d'avance.